

AUTORISATION PARENTALE

Journées nationales de la Croix-Rouge Française

Avant de commencer votre mission de quôteur d'un jour, pour des raisons d'assurance et de responsabilité civile, il est indispensable SI VOUS ETES MINEUR(E) que l'un de vos parents ou tuteur légal remplisse cette autorisation.

Parents, tuteurs légaux, merci de permettre à votre enfant d'agir à nos côtés en remplissant cette autorisation parentale ou participez avec lui aux Journées Nationales de la Croix-Rouge française. Votre aide nous est précieuse pour que notre action perdure !

« Je soussigné(e),

Mr / Mme/ Mlle* (NOM)(Prénom)

En qualité de père / mère/ tuteur légal*, autorise

(NOM)(Prénom),

Collégien(ne) / lycéen(ne) / étudiant(e) à,

à participer aux Journées Nationales de la Croix-Rouge française avec les bénévoles

de la Croix-Rouge de [Paris 17](#) le(s) :

- samedi 4 Juin 2016 de 09h00 à 16h00
- dimanche 5 Juin 2016 de 09h00 à 16h00

Fait à

Le (date)

Signature :

* rayer la mention inutile